

GAINÉ RIGIDE

FOREVER

RIGID LINER

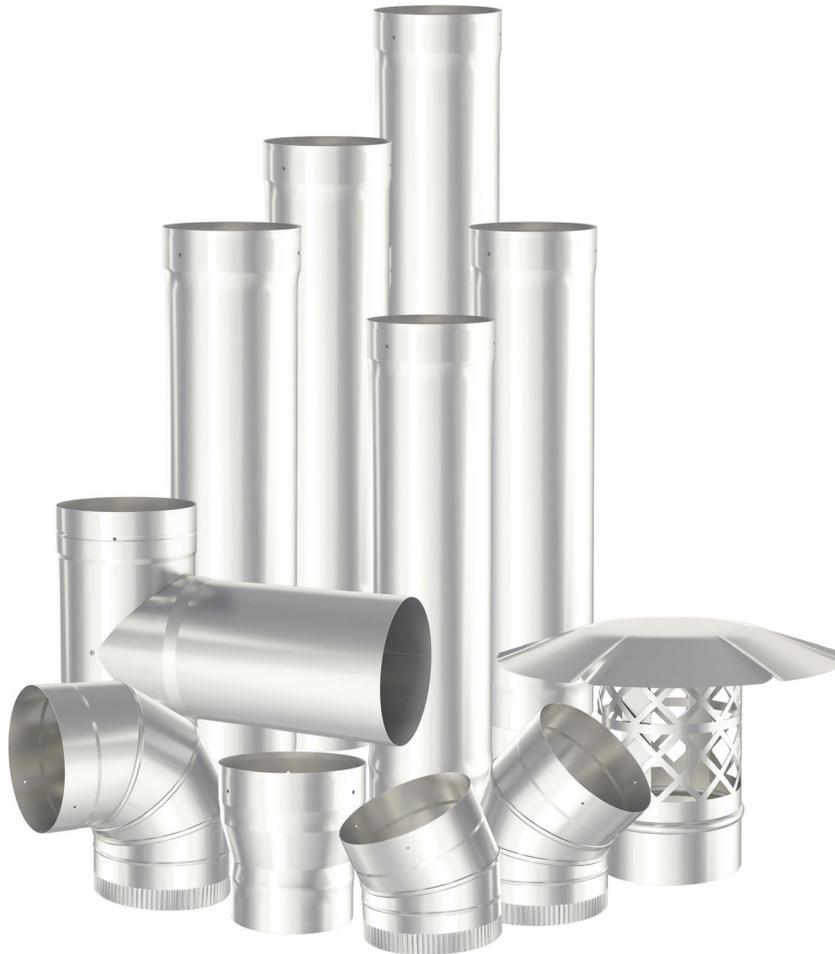
RIGID LINING SYSTEM

Installation Manual

READ AND KEEP THIS MANUAL FOR REFERENCE

ENGLISH

FRANCAIS



OLYMPIA CHIMNEY OF CANADA INC.
250 DE COPENHAGUE STREET | SAINT-AUGUSTIN-DE-DESMAURES
QUEBEC, CANADA G3A 2H3

Specifications subject to change without notice
© 2017 Olympia Chimney of Canada Inc.
NOTICE : WE ARE NOT RESPONSIBLE FOR TYPOGRAPHICAL ERRORS.

11-07-2017

45902A

TABLE OF CONTENTS

PRODUCT INFORMATION	3
PRODUCT APPLICATIONS	3
CHIMNEY INSPECTION AND CLEANING	4
CLEARANCES	4
Inside the Masonry Chimney	4
Exterior of Masonry Chimney.....	4
Termination Above Roof	4
Wall Penetration	4
SIZING THE LINER	4
INSULATION REQUIREMENTS	5
For Solid Fuel Applications.....	5
FOREVER RIGID™ LINING SYSTEM MATERIALS.....	5
INSTALLATION INSTRUCTIONS	6
Insulating the Liner Using Insulating Blanket Wrap	6
Installing the Liner	7
Completing Top Termination.....	7
Completing Botton Termination	8
MAINTENANCE	9
Warning For Solid Fuel Applications.....	9
Maintenance Procedures	9
Additional Information.....	10
CHIMNEY LINING SYSTEM - LIFETIME WARRANTY.....	11
Warranty Conditions	11
Warranty Application in the Case of a Replacement	11
Warranty Exclusions	12
Claim Process.....	12

PRODUCT INFORMATION

The quality and workmanship of this **Forever Rigid™** stainless steel lining system is reflected in the recognition an accredited laboratory has given these products. The rigorous UL and ULC testing requirements are your assurance of consistent quality in materials and manufacturing standards used for this lining system.

This lining system is UL 1777, ULC S635 and ULC S640 listed for which the maximum continuous flue-gas outlet temperatures do not exceed 1,000°F.

The **Forever Rigid™** lining system is made of 304 type Stainless Steel, 24 gauge thick and listed in 5" to 8" diameters (127 mm to 203 mm).

This lining system must be installed by a qualified chimney (WETT, CSIA, NFI, APC) or venting professionals, according to these installation and maintenance instructions. Read through and become familiar with these installation instructions before installing this product. Failure to follow these instructions may void the manufacturer's warranty and the UL and ULC listing status of this product.

The criteria for installation must be in compliance with the specifications contained in the latest version of the NFPA 211 (Standard for Chimneys, Fireplaces, Vents and Solid Fuel Burning Appliances) and CSA B365 (Installation Code for solid-fuel-burning Appliances and Equipment) and local or state building codes, whichever has jurisdiction. Contact local building or fire officials about restrictions and installation inspection in your area. It may be necessary to obtain a permit before installing this lining system.

PRODUCT APPLICATIONS

The **Forever Rigid™** lining system is intended for use with heating appliances burning solid fuels (pellet and wood) vented through a masonry chimney. Use of experimental fuels is not permitted and voids the warranty.

The **Forever Rigid™** lining system may also be used as a flue for a fireplace. The liner must be connected to the top of the smoke chamber by means of a bottom plate or other means, which provides an airtight and drip-free termination.

The **Forever Rigid™** lining system is intended:

- For use in new or existing masonry chimneys, lined or unlined, with at least (a nominal) 4"(102 mm) of masonry all around,
- For use in a properly built masonry chimney with cracked clay tile liner;
- To provide a properly sized flue for a heating appliance installed in a masonry chimney that otherwise meets existing codes.

This lining system is not intended for use with Category II, III or IV gas burning appliances as defined by the National Fuel Gas Code (NFPA 54) or other appliances that cause condensation of corrosive acids on the liner of the chimney, or that create positive pressures in the chimney.

CHIMNEY INSPECTION AND CLEANING

Prior to the installation of the lining system thoroughly inspect and clean the chimney. All creosote (including tar glaze creosote), soot, dirt and debris must be removed before the installation of the liner. Thorough cleaning of the chimney is a warranty prerequisite. The chimney must be inspected for cracked, loose or missing stones, bricks or mortar joints. A chimney that is not structurally sound should not be relined. Make any repairs necessary before proceeding with the installation of the liner.

As a precaution it is recommended that a short piece of lining material of the diameter to be installed is connected to a pulling cone and is drawn through the masonry chimney. This will ensure that no obstructions exist that should be removed and will result in a smoother installation of the system.

ENGLISH

CLEARANCES

Inside the Masonry Chimney

Minimum air space clearance of the liner to the interior surfaces of the masonry chimney to be maintained is zero inches (millimeters). The flue passageway must be checked for the smooth installation of the proper diameter liner. The chimney must be built of solid masonry brick, block or concrete blocks at least (a nominal) 4" (102 mm) in thickness.

Exterior of Masonry Chimney

The surrounding chimney construction must comply to the NFPA 211 code, CAN/CSA A405, Design and Construction of Masonry Chimneys and Fireplaces or the National Building Code of Canada. Clearance to combustibles must meet or exceed the requirements contained in the above mentioned codes, all applicable local building codes, and the manufacturer's installation requirements. Note insulation requirements section, which can permit zero clearance from exterior of masonry to combustibles in some cases (tested and listed under UL 1777 and ULC S640 standards).

Termination Above Roof

The termination of the chimney above the roof must be in accord with the requirements contained in the NFPA 211 code or CAN/CSA A405 and local or state building codes, whichever has jurisdiction. This code requires that a chimney terminate at least 3 feet (0.9 m) above the point where it penetrates the roof and 2 feet (0.6 m) higher than any structure within a 10-foot (3 m) radius.

Wall Penetration

For wall or chimney penetration other than listed in our installation instructions consult the NFPA 211 code or CAN/CSA A405 code and local or state building codes, whichever has jurisdiction. Wall penetration assemblies cannot be located directly behind a heating appliance.

SIZING THE LINER

For Solid Fuels, the liner is to be sized in accordance with the actual size (square inches or centimeters of the cross-sectional area) of the exhaust opening of the appliance, unless otherwise specified in the manufacturer's instructions. Local or state building codes, whichever is the authority having jurisdiction, may specify other sizing requirements.

If the liner is for a fireplace chimney, the cross-sectional area of a round liner is to be a minimum of 1/12th of the area of the face opening of the fireplace. The system should be a minimum of 8 feet (2.44m) in height.

The overall length of the lining system will be determined by the components required, the height of the masonry chimney and the top termination. Note that for every rigid liner joint, an additional 2" (5 cm) will need to be added to the required length.

INSULATION REQUIREMENTS

Certain installation requires the use of insulation. Consult your professional to determine if your installation requires that the liner be insulated.

For Solid Fuel Applications

Insulation provided for the **Forever Rigid™** lining system will be a single ½" (13 mm) thick, foil-faced, Superwool 607 HT, 8 pound density insulating blanket, as manufactured by Thermal Ceramics, or equivalent, or two ¼" (6.5mm) layers of 8 pound density insulating blanket. This insulating system is listed to allow zero clearance from the chimney masonry exterior to combustibles. The insulating blanket must be installed according to instructions listed in the insulation installation section, in an unlined, partially lined, or cracked clay tile liner applications.

FOREVER RIGID™ LINING SYSTEM MATERIALS

Approved connections of the **Forever Rigid™** system are:

- Tee section;
- Connector directly attached to the heating appliance;
- Masonry fireplace flue.

Approved components of the **Forever Rigid™** system are:

- | | | |
|-----------------------------------|--|---------------------------|
| • Liner; | • Tee connections; | • Stainless steel rivets; |
| • Telescoping Slip Liner Section; | • Insulating wrap; | • Elbows; |
| • Top Plates; | • Retractable wire mesh; | • Increasers / Reducers. |
| • Top Clamps; | • Clamps to secure insulation; | |
| • Storm Collars; | • Aluminum Foil Tape; | |
| • Chimney Caps; | • Stainless steel self-tapping screws; | |

CAUTION

END OF LINER, PARTS EDGES AND FOIL EDGES CAN BE VERY SHARP. THE USE OF GLOVES IS HIGHLY RECOMMENDED.

WARNING

WATCH OUT FOR OVERHEAD POWER LINES DURING INSTALLATION

CAUTION

WHEN INSTALLING INSULATION, WEARING A MASK IS HIGHLY RECOMMENDED.

INSTALLATION INSTRUCTIONS

Insulating the Liner Using Insulating Blanket Wrap

- a) Always ensure that the bottom termination has been connected to the bottom section of the liner.
- b) The liner must be insulated
 - From the bottom of the connector to 4" (102 mm) below the chimney crown.
 - In the case of a tee: from where the tee cap is installed up to 4" (102 mm) below the chimney crown.
 - In the case of a connector: from where the connector would stop on the insertion into the heating appliance to 4" (102 mm) below the chimney crown.
- c) After determining this length, roll out the insulating wrap and cut to this length.
- d) The insulating wrap must overlap along its length by a minimum of 1" (25 mm). To ensure having the proper width of insulating wrap multiply the liner diameter by 3.14 then add 1" (25 mm) for overlap. You may trim the width of the insulation to this amount but it is not necessary. A wider overlap is allowed but may cause installation difficulties in tight clearance situations.
- e) With the insulating wrap rolled out (foil face on the ground) on a level surface, lay the liner in the center of the insulation. Remember that at the top, the insulation will be 4" (102 mm) below the chimney crown to allow for vertical expansion.
- f) Begin wrapping the insulation around the liner. After overlapping the wrap by at least one inch hold the wrap in place at approximately 1 foot (300 mm) intervals with foil tape. You may also use spray adhesive to assist you in holding the insulation against the liner.
- g) Once insulation is in place, apply foil tape over all vertical and horizontal overlapped insulation seams.
- h) Encapsulate the insulated liner using retractable wire mesh. At the bottom of the insulation, secure the mesh and insulation in place with a stainless steel hose clamp. Now at the top of the liner, stretch the wire mesh tight and while holding mesh tight, clamp the insulation and wire mesh in place using a stainless steel hose clamp. Trim away excess mesh. With long liner lengths or tight clearances you may also wrap the entire length of insulated liner with wire spirally wrapped and then twisted on itself at each end to hold it in place.

Installing the Liner

Be sure to check above and around the chimney for antennas, power lines, or any other obstacles before beginning the installation. Be sure that the liner does not come in contact with electrical or any other wires.

- a) Fasten every section together using stainless steel rivets or stainless steel screws. Each connection will require 3 screws or rivets.
- b) With the sections of the liner on the roof begin lowering your first section of the liner that has the bottom termination attached.

Installation tip: The challenge of rigid liner installation is being able to hold the liner in the chimney while fastening the next section to it. To assist with this challenge use one of the following two methods:

Method one : Use a rope with an "S" hook tied to it. Loop the "S" hook on the first section of the liner to be lowered and tie the rope to a secure location on the outside of the chimney. Untie, lower the liner and tie off as you fasten each subsequent section of rigid liners.

Method two : Use the support clamp to hold the liner in place, then loosen and lower.

- c) The height of the structure, roof pitch and other factors will influence how to lower the liner into the chimney. Do not install a longer length of liners than the available manpower can handle.
- d) Lower the liner from the top of the chimney, keeping it centered in the flue opening and away from the edges. This will protect the liner and the insulating wrap. **DO NOT FORCE THE LINER INTO A CHIMNEY.**
- e) Once the bottom of the liner or bottom connector is at its desired position, the liner may be cut to extend at least 3" (76 mm) above the crown. If your top section of the liner is a slip connector, this may be telescoped up or down to the desired 3" (76 mm) or more above the crown without any cutting needed. (It is recommended that the bottom tee termination be secured and supported within the chimney; this is especially necessary in the case of long lengths of liners exceeding 35 feet (10.6 m). This can be accomplished using angle irons.)

Completing Top Termination

- f) With the tee or other bottom termination held in place at the bottom, place a heavy bead of silicone caulk around the chimney crown or top of clay flue tile, if it extends above the crown. Place top plate over the liner and press firmly into silicone caulk. (Top plate may be trimmed as needed and may be tap-conned to the crown if desired).
- g) Install top support clamp by preassembling the two (or three) sides of the clamp, but only thread the nuts onto the bolts partially. Slide the support clamp over the liner and push down until the clamp contacts the top plate. Tighten the support clamp bolts to secure the clamp to the liner.

Note: Do not fasten or mortar rigid liner directly to the chimney or crown. The support clamp method allows for the vertical expansion of rigid liner that occurs during the heating process.

- h) Slide the storm collar over the liner and tighten clamp screw.
- i) Install the cap by fitting it inside the liner. Secure the cap to the liner with 3 stainless steel screws. The top termination is now complete.

ALTERNATE CHIMNEY TOP TERMINATIONS

The standard chimney top termination for a **Forever Rigid™** lining system is the use of a top plate, clamp, storm collar and cap. However, an alternative top termination may be required or desirable. Two other chimney top terminations are approved as follows:

1) Use of any listed rain cap: If existing flue tile protrude a minimum of 1" (25 mm) above the crown, trim top plate to outside dimensions of flue tile. Silicone top plate to the flue tile and secure support clamp to the liner. Now install a square or rectangle listed cap bolted to the flue tile or an alternate rain cap, attached to the crown. (Ensure the liner does not protrude excessively into the cap so as to restrict flow.) If no flue tile is protruding above the crown, the use of a flue tile extension may be needed to secure the cap to the chimney. If installing a round listed cap, the use of a storm collar may be necessary to keep precipitation from going between the liner and top plate.

2) Slate Flue Covers: In many residential communities, slate flue coverings may be desirable. However, sufficient protection from precipitation and debris must be ensured. To make certain of this protection do the following: (1) Determine the distance between the top of the liner and the bottom of the slate covering, (2) Divide this measurement by 2.5, (3) This number gives you the minimum overhang of the covering past the edge of the liner. [Example: the covering is 12" (305 mm) above the top edge of the liner. Divide 12" (305 mm) by 2.5, which equals 4.8" (122 mm). The covering must extend at least 4 ¾" (121 mm) in all directions past the liner opening.] This provides a minimum 22.5 degree angle from liner edge to covering edge.

Completing Bottom Termination

Bottom Tee Terminations

- j) Locate the point where the connector pipe will pass through the chimney to the tee body. There must be an opening large enough for the diameter of the connector pipe plus 2" (51 mm).
- k) If insulated with wrap- cut away the wire mesh and insulating wrap where the removable snout will attach to the body of the tee. Only remove enough insulation to connect the snout.
- l) Secure the snout to the body of the tee using either the attached metal band, which wraps around the backside of the tee body or the screws inside of the tee. Ensure that the snout is fitting properly to the tee body while securing the metal strap or the screws. Note: certain size tees have fixed snouts.
- m) If insulated with wrap- wrap the snout (and any extension pipe used to extend beyond the exterior of the chimney face) with ½" (13 mm) insulating wrap. Wrap the insulation a minimum of 1" (25 mm) beyond the exterior of the chimney face. Remember the insulating wrap seam and where it meets the tee body insulation must overlap a minimum of 1" (25 mm). The seam of the wrap and where it meets the tee body must be covered with foil tape. This snout insulation may be held in place with wire but is not necessary.
- n) Fill in the hole around the snout with bricks and mortar.
- o) Complete your connection to the heating appliance following all applicable codes.

Direct Connection, Masonry Fireplace Insert or Other Terminations

- a) The liner may be connected to the exhaust collar of an appliance following the manufacturer's fastening specifications.
- b) For Masonry Fireplace Insert you may use a listed stainless steel liner and/or components, an engineered direct connect assembly or other method approved by the authority having jurisdiction to pass through the smoke chamber/damper area to the appliance flue collar.

*Note: As with any venting system, the performance & safety of **Forever Rigid™** lining system is dependent on the use of parts and materials specified in these instructions. Substitution of unauthorized parts may increase the risk of fire, appliance malfunction, property damage, personal injury or death. All installations must be in accordance with local codes, NFPA 211 standards, or the National Building Code of Canada, and the manufacturer's instructions.*

MAINTENANCE

The lining system must be installed and serviced by a qualified chimney (WETT, CSIA, NFI, APC) or venting professionals. The criteria for the inspection and maintenance must comply with local or state building codes, whichever has jurisdiction. It is recommended to use an inspection form and make notes that can be reviewed with the homeowner.

Warning For Solid Fuel Applications

«Creosote and Soot-Formation and Need for Removal: When wood is burned slowly, it produces tar and other organic vapors, which combine with expelled moisture to form creosote. The creosote vapors may condense on the inside of the chimney liner during low-burning firing periods. As a result, creosote residue accumulates on the chimney liner. When ignited, this creosote makes an extremely hot fire.

The chimney liner system should be inspected at least once every two months during the heating season to determine if creosote or soot buildup has occurred. If creosote or soot has accumulated, it should be removed to reduce the risk of a chimney fire.»

If a significant layer of creosote has accumulated (3 mm (1/8") or more), it must be removed immediately to eliminate the risk of a chimney fire.

Maintenance Procedures

As per the National Fire Code, every chimney, regardless of fuel or use must be inspected no less than:

- Every 12 months;
- After a chimney fire;
- After an appliance addition.

It is important that the chimney lining system is inspected annually and cleaned as often as necessary. This is for the safety of the homeowner and necessary to meet the warranty requirements of **Forever Rigid™**. As noted above in the case of solid fuel burning appliances more frequent maintenance may be required, depending on use. The entire system, from the connection at the appliance to the top of the liner, must be completely inspected and cleaned.

To clean the chimney lining system it is recommended to perform the following:

1. Remove cap
2. Select the proper sized nylon, poly or natural bristle chimney brush to clean the liner. Be sure the brush head passes throughout the complete length of the liner, including the connectors, terminals and tees.
3. In some instances, proper cleaning will require removing the appliance and disassembling the connector assembly to thoroughly inspect and clean parts that cannot be reached otherwise.
4. Inspect and clean the chimney cap. Spark arrestors and other screens may be necessary or required in some areas, but may be susceptible to blockage from creosote or through freezing moisture in areas of low ambient temperature.
5. Reinstall chimney cap.
6. Before the initial firing of the appliance, check the appliance's operating instructions for initial firing precautions.

Additional Information

- **Forever Rigid™** lining systems are intended for use with heating appliances, burning solid fuels (pellet, wood). Use of experimental fuels is not permitted and voids warranty.
- Use only components listed for use with the **Forever Rigid™** lining system.
- The chimney liner is not to be sized less than that specified in the appliance manufacturer's instructions.

CHIMNEY LINING SYSTEM - LIFETIME WARRANTY

The manufacturer's warranty applies only to the original purchaser and is not transferable. Subject to the conditions and exclusions set forth below, the manufacturer warrants that its products will be free from manufacturing if properly installed. This warranty only covers replacement of defective liner components in a residential installation. This warranty is void if the chimney relining pipe is used in a different application than what it is designed for. This warranty is the sole and exclusive remedy, offered in lieu of all other warranties, expressed or implied.

Warranty Conditions

The warranty of the chimney lining system and its components are subject to the following conditions:

1. Brand new products with proof of purchase only;
2. Products must have been purchased from an authorized Olympia Chimney of Canada dealer;
3. Installation in accordance with the instructions supplied with this product and all local and national building codes;
4. Normal use with the appropriate stainless steel grade for a residential heating appliance that has been certified by an accredited laboratory (pellet, wood). Read the installation instructions for more details;
5. The liner is designed to operate at a maximum continuous temperature of 650 degrees Celsius (1200 degrees Fahrenheit) or less;
6. The chimney lining system must be cleaned and inspected on an annual basis by a chimney professional at intervals of not more than 12 months each, starting at the date of purchase and as long as the warranty period applies. Receipts verifying that maintenance was performed must be kept;
7. Products under this warranty must have been produced after the date indicated on the cover page of this document;
8. The liner must have a cap installed;
9. Parts or components from other manufacturers are not covered by this warranty.

Warranty Application in the Case of a Replacement

	PARTS	LABOUR
1 to 10 years ^{1 3}	100% (100% of the purchase price at the time of the replacement)	200\$ ²
11 to 15 years ¹	75% (75% rebate applies to the purchase price at the time of the replacement)	N/A
16+ years ¹	50% (50% rebate applies to the purchase price at the time of the replacement)	N/A

¹ From the date of purchase.

² Maximum amount allowed for the original installation and replacement performed by a professional installer with a proof of purchase. Claim subject to approval by the manufacturer.

³ Except for Liner caps – Part replacement covered at 100% for 5 years from the date of purchase.

The manufacturer may, at its discretion, fully discharge all obligations with respect to this warranty by refunding the wholesale price of any warranted but defective parts or supply any replacement parts under warranty without any charge.

Warranty Exclusions

This warranty does not cover:

1. Labour (unless specified by the manufacturer) and installation costs;
2. Products that have been altered, modified or repaired since shipment from factory;
3. Products that have been moved from their original installation site;
4. Any non-stainless components mounted or connected to the chimney or venting system;
5. Damage (to products, appliances or structure) caused by misuse, abuse, improper installation, lack of maintenance, improper inspection or any other negligence;
6. This warranty does not cover incidental or collateral damages caused by smoke, fire, flood, strong winds, "acts of God", or any other contingency beyond the manufacturer's control;
7. Use of improper chimney brushes, chimney cleaners or any improper solvents/chemicals will void all applicable warranties;
8. Does not cover any solid fuel other than pellets or wood;
9. Damage resulting from the use of driftwood, pressure-treated lumber, wood containing salt, chemicals, or any prohibited material will void all applicable warranties.

Claim Process

Shall your unit or any component be defective, contact immediately your Olympia Chimney of Canada dealer. Prior to your call, make sure that you have the following information necessary for your warranty claim treatment:

- Your name, address and telephone number;
- Original invoice and dealer's name;
- Model name as indicated on the certification label or instruction sheets;
- Nature of the defect and any relevant information.

Before shipping your unit or defective component to the manufacturer, you must first obtain a return authorization number. Supporting documents or digital pictures may be required to support the claim. **Any merchandise shipped to the manufacturer without authorization will be refused automatically and returned to the sender.**

This document is available for free download on the manufacturer's website. It is a copyrighted document. Resale is strictly prohibited. The manufacturer may update this document from time to time and cannot be responsible for problems, injuries, or damages arising out of the use of information contained in any document obtained from unauthorized sources.



Olympia Chimney of Canada inc.
250 rue de Copenhague
St-Augustin-de-Desmaures
Québec, Canada G3A 2H3
(418) 870-1305
Info@occanada.com



SYSTÈME DE GAINÉ RIGIDE

Manuel d'installation

LIRE ET CONSERVER CE MANUEL COMME RÉFÉRENCE



FRANCAIS

CHEMINÉE OLYMPIA DU CANADA INC.
250 RUE DE COPENHAGUE | SAINT-AUGUSTIN-DE-DESMARES
QUEBEC, CANADA G3A 2H3

Spécifications sujettes à changement sans préavis
© 2017 Cheminée Olympia du Canada Inc.
AVIS : NOUS NE SOMMES PAS RESPONSABLES DES ERREURS TYPOGRAPHIQUES.

11-07-2017

45902F

TABLE DES MATIÈRES

INFORMATION SUR LE PRODUIT	17
APPLICATIONS DU PRODUIT.....	17
INSPECTION ET NETTOYAGE DE LA CHEMINÉE	18
DÉGAGEMENTS	18
Intérieur de la cheminée de maçonnerie	18
Extérieur de la cheminée de maçonnerie	18
Extrémité dépassant le toit.....	18
Passage au travers un mur.....	18
DIMENSIONS DE LA GAINÉ.....	19
ISOLATION	19
Pour les applications de combustibles solides.....	19
GAINÉ FOREVER RIGID™ - MATÉRIEL APPROUVÉ	19
INSTRUCTIONS D'INSTALLATION.....	20
Isolation de la gainé avec une enveloppe isolante (si requis).....	20
Installation de la gainé	21
Compléter la terminaison supérieure	21
Compléter la terminaison inférieure.....	22
ENTRETIEN.....	23
Avertissement concernant les appareils à combustibles solides.....	23
Procédure d'entretien	24
Information complémentaire	24
FOREVER RIGID - GARANTIE À VIE LIMITÉE.....	25
Conditions de garantie.....	25
Application de la garantie en cas de remplacement	25
Exclusions de garantie.....	26
Réclamation.....	26

INFORMATION SUR LE PRODUIT

La qualité et la finition de la gaine **Forever Rigid™** s'illustrent par la reconnaissance accordée à ce produit par un organisme accrédité. Les exigences rigoureuses des normes UL et ULC constituent la garantie d'un niveau de qualité constant selon les normes de matériaux et de fabrication utilisés pour ce système de gaine.

Ce système de gaine est homologué UL 1777, ULC S635 et ULC S640 pour laquelle la température de sortie des gaz de combustion continue maximale ne dépasse pas 1000°F.

Forever Rigid™ est une gaine rigide, faite d'acier inoxydable de type 304, d'une épaisseur de 24 jauge, homologué pour des diamètres allant de 5" à 8" (127 mm à 203 mm).

Ce système de gaine doit être installé par un professionnel du chauffage qualifié (WETT, CSIA, NFI, APC), selon les instructions d'installation et d'entretien de ce manuel. La lecture et la compréhension de ces instructions sont primordiales avant de débiter l'installation de ce produit. Le non-respect des instructions peut annuler la garantie du fabricant et l'homologation UL et ULC de ce produit.

Les critères d'installation doivent être conformes avec les spécifications de la dernière version de la NFPA 211 (Standard for Chimneys, Fireplaces, Vents and Solid Fuel Burning Appliances), de la CSA B365 (Installation Code for solid-fuel-burning Appliances and Equipment) et au code local ou national, quel que soit celui qui a l'autorité. Contactez le service municipal du bâtiment ou des incendies concernant les restrictions et les exigences d'installation dans votre région. Un permis pourrait être exigé pour l'installation de ce système de gaine rigide.

APPLICATIONS DU PRODUIT

Le système de gaine rigide **Forever Rigid™** est conçu pour être utilisé avec un appareil de chauffage à combustibles solides (bois et granules), dont l'évacuation se fait par une cheminée de maçonnerie. L'utilisation de combustibles expérimentaux n'est pas permise et annulera la garantie.

Le système de gaine rigide **Forever Rigid™** peut aussi être utilisé comme conduit d'évacuation pour un foyer. La gaine doit être raccordée sur le dessus de la chambre à combustion avec une plaque d'ancrage ou un autre type de raccord qui assure une jonction étanche à l'air et empêche les fuites.

Le système de gaine rigide **Forever Rigid™** est conçu pour :

- Être utilisé dans une nouvelle cheminée de maçonnerie ou dans une cheminée de maçonnerie existante, avec ou sans gaine, avec une épaisseur (nominale) de maçonnerie d'au moins 4" (102 mm) tout autour.
- Être utilisée dans une cheminée de maçonnerie existante conforme, avec une gaine de tuile en argile fissurée.
- Fournir un système d'évacuation de diamètre appropriée pour un appareil de chauffage qui évacue dans une cheminée de maçonnerie déjà conforme.

Le système de gaine n'est pas conçu pour être utilisé avec des appareils au gaz de catégorie II, III ou IV, comme décrit dans la norme NFPA 54 (National Fuel Gas Code) ou tout autre appareil qui cause de la condensation d'acide corrosif sur la gaine de la cheminée, ou qui crée de la pression positive dans la cheminée.

INSPECTION ET NETTOYAGE DE LA CHEMINÉE

Avant d'installer le système de gaine, la cheminée doit être inspectée et nettoyée soigneusement. La créosote (y compris la créosote d'aspect goudronneux et luisant), la suie, la saleté et les débris doivent être éliminés avant l'installation de la gaine. Un nettoyage minutieux de la cheminée constitue une condition préalable à la couverture de la garantie. La cheminée doit être inspectée afin de s'assurer qu'il n'y a pas de fissures, de pierres, briques ou joints de mortier lâches ou manquants. Une gaine ne devrait pas être installée dans une cheminée dont la structure n'est pas solide. Les réparations nécessaires devraient être exécutées avant de procéder à l'installation de la gaine.

Par mesure de précaution, il est recommandé qu'un court morceau de gaine, du même diamètre que celle à être installée, soit relié à un cône de tirage qui sera passé à l'intérieur de la cheminée de maçonnerie. Cela assurera qu'aucune obstruction ne devrait être retirée et facilitera l'installation du système de gaine.

FRANCAIS

DÉGAGEMENTS

Intérieur de la cheminée de maçonnerie

Le dégagement (vide d'air) minimal entre la gaine et les surfaces intérieures de la cheminée en maçonnerie est de zéro millimètre (zéro pouce). Le diamètre intérieur de la cheminée doit être vérifié pour assurer une installation facile de la gaine du diamètre approprié. La cheminée doit être fabriquée de briques de maçonnerie massive, de blocs ou de blocs de béton d'une épaisseur (nominale) d'au moins 4" (102 mm).

Extérieur de la cheminée de maçonnerie

La construction environnante de la cheminée doit être conforme aux exigences du code NFPA 211, du code CAN/CSA A405 (Design and Construction of Masonry Chimneys and Fireplaces) ou du Code national du bâtiment du Canada. Les dégagements aux matériaux combustibles doivent respecter ou dépasser les exigences mentionnées dans les codes ci-dessus, celles de tous les codes locaux du bâtiment applicables, ainsi que les exigences d'installation du fabricant. Pour obtenir un dégagement nul entre la maçonnerie extérieure et les matériaux combustibles, voir la section «Isolation». (Testé et certifié UL 1777 et ULC S640).

Extrémité dépassant le toit

La terminaison de la cheminée au-dessus d'un toit doit être conforme aux exigences du code NFPA 211 ou du code CAN/CSA A405 et au code local ou national, quel que soit celui qui a l'autorité. Ce code exige qu'une cheminée doive dépasser d'au moins 3 pieds (0,9 m) le point de pénétration dans le toit et de 2 pieds (0,6 m) toute structure située dans un rayon de 10 pieds (3 m).

Passage au travers un mur

Pour un passage au travers un mur ou une cheminée, autre que ceux répertoriés dans ces instructions d'installation, suivre le code d'installation NFPA 211 ou CAN/CSA A405 et tout autre code local ou national, quel que soit celui qui a l'autorité. Le passage au travers d'un mur **ne peut** être situé directement à l'arrière d'un appareil de chauffage.

DIMENSIONS DE LA GAINÉ

Pour les appareils à combustibles solides, la dimension de la gainé doit être choisie en fonction de la dimension de la sortie d'évacuation de l'appareil (en pouces carrés ou centimètres de la section transversale), à moins d'indications contraires dans le manuel d'instructions du fabricant. Les codes du bâtiment locaux ou nationaux, selon l'autorité compétente, peuvent spécifier d'autres exigences en matière de calibre de la gainé.

Si la gainé est destinée à être installée avec un foyer, la section transversale de la gainé ronde doit être équivalente au minimum à 1/12^e de la surface de l'ouverture du foyer. Le système devrait avoir une hauteur d'au moins 8 pieds (2,44 m).

La longueur totale du système de gainé sera déterminée par les composants nécessaires, la hauteur de la cheminée de maçonnerie et le chapeau. Lors du calcul de la longueur totale requise, 2" (51 mm) par joint doit être ajouté.

ISOLATION

Certaines installations nécessitent l'utilisation d'isolants. Un professionnel du chauffage pourra déterminer si l'installation exige que la gainé soit isolée.

Pour les applications de combustibles solides

L'isolation pour le système de gainé **Forever Rigid™** est une laine isolante aluminisée d'une densité de 8 livres, Superwool 607 HT de 1/2" (13 mm) d'épais, fabriquée par Thermal Ceramics, ou l'équivalent, ou deux couches de laine isolante d'une densité de 8 livres, 1/4" d'épais. Ce type d'isolation permet un dégagement de zéro pouces de l'extérieur de la cheminée de maçonnerie aux matériaux combustibles. L'isolation doit être installée selon les instructions de la section «Installation de l'isolation», dans une cheminée sans gainé, avec une gainé partielle, ou avec une gainé de tuiles d'argile fissurée.

GAINÉ FOREVER RIGID™ - MATÉRIEL APPROUVÉ

Les raccords approuvés du système de gainé **Forever Rigid™** sont:

- Sections de tés;
- Raccordement directement fixé à l'appareil de chauffage;
- Raccordement à la cheminée du foyer.

Les composants approuvés **Forever Rigid™** sont:

- | | | |
|-------------------------------|------------------------|---|
| • Gainé rigide; | • Chapeau de cheminée; | • Coudes; |
| • Gainé rigide coulissante; | • Raccord de té; | • Agrandisseur / Réducteurs |
| • Plaques supérieures; | • Laine isolante; | • Ruban adhésif d'aluminium; |
| • Bride de support; | • Filet rétractable; | • Vis auto-perforantes en acier inoxydable; |
| • Collet de solin; | • Collet de serrage; | |
| • Rivets en acier inoxydable. | | |

ATTENTION	
	L'EXTRÉMITÉ DE LA GAINÉ, DES PIÈCES ET DES COMPOSANTS ALUMINISÉS PEUVENT ÊTRE TRÈS COUPANTS. L'UTILISATION DE GANTS EST FORTEMENT RECOMMANDÉ.

AVERTISSEMENT	
	ATTENTION AUX LIGNES ÉLECTRIQUES AÉRIENNES PENDANT L'INSTALLATION

ATTENTION	
	LORS DE L'INSTALLATION DE L'ISOLATION, LE PORT D'UN MASQUE EST FORTEMENT RECOMMANDÉ.

INSTRUCTIONS D'INSTALLATION

Isolation de la gainé avec une enveloppe isolante (si requis)

- a) Toujours s'assurer que la terminaison du bas est raccordée à la portion du bas de la gainé.
- b) La gainé doit être isolée :
 - du bas de la terminaison jusqu'à 4" (102 mm) sous la couronne de la cheminée.
 - dans le cas d'un té, à partir d'où le couvercle du té est installé jusqu'à 4" (102 mm) sous la couronne de la cheminée.
 - dans le cas d'un connecteur, à partir d'où le connecteur s'arrête, lorsqu'installé sur un appareil de chauffage jusqu'à 4" (102 mm) sous la couronne de la cheminée.
- c) Après avoir déterminé la longueur requise, dérouler l'isolant, la partie aluminisée vers le bas, et la couper à la bonne longueur.
- d) L'isolant doit se chevaucher d'au moins 1" (25 mm) sur toute la longueur de la gainé. Afin d'avoir une largeur suffisante, multiplier le diamètre de la gainé par 3.14 et ajouter 1" (25 mm) pour le chevauchement. L'excédent peut être coupé, mais ce n'est pas obligatoire. Un chevauchement plus large est permis, mais pourrait causer des difficultés au moment de l'installation si l'espace est restreint.
- e) Lorsque l'isolation est déroulée (face aluminisée vers le bas) sur une surface plane, déposer la gainé dans le centre de l'isolant. Ne pas oublier que la partie supérieure de l'isolant sera 4" (102 mm) sous la couronne de la cheminée pour permettre l'expansion verticale.
- f) Envelopper l'isolant autour de la gainé en chevauchant l'isolant d'au moins 1" (25 mm). Maintenir l'isolant en place et coller un ruban adhésif d'aluminium à tous les 12" (305 mm). Une colle en vaporisateur peut aussi être utilisée afin de faciliter le maintien de l'isolant sur la gainé.
- g) Lorsque l'isolant est bien en place, appliquer du ruban adhésif d'aluminium sur tous les joints verticaux et horizontaux d'isolants.
- h) Enfiler le filet rétractable sur la gainé isolée. Dans le bas de l'isolation, attacher le filet et l'isolation avec un collet en acier inoxydable. À l'autre extrémité de la gainé, étirer le filet, et en le maintenant serré, installer un collet en acier inoxydable. Retirer l'excès. Pour de très grandes longueurs, il est possible d'enrouler la gainé isolée, sur toute sa longueur, avec un fil. Enrouler le fil sur lui-même, à chaque extrémité, pour le maintenir en place.

Installation de la gaine

Avant de faire l'installation, vérifier qu'il n'y a pas d'antennes, de lignes électriques ou tout autre obstacle dans les alentours. La gaine ne doit pas entrer en contact avec des fils électriques ou tout autre fil.

- a) Fixer les sections ensemble en utilisant les 3 rivets ou vis en acier inoxydables fournis. Chaque connexion doit être attaché en utilisant 3 vis ou rivets.
- b) Avec les sections de gaine sur le toit, descendre la première section de gaine, celle sur laquelle est installée la terminaison du bas.

Astuce d'installation: le défi lors de l'installation d'une gaine rigide est de maintenir la gaine dans la cheminée tout en attachant la section suivante. Pour faciliter l'installation, suivre l'une des méthodes suivantes :

Méthode #1: Utiliser une corde munie d'un crochet en forme de «S». Accrocher le crochet sur la première section de gaine à être descendue et attacher la corde à un emplacement sécuritaire, à l'extérieur de la cheminée. Détacher la corde et descendre la gaine et rattacher la corde à chaque section de gaine additionnelle qui est installée.

Méthode #2: Utiliser la bride de support pour maintenir la gaine en place, desserrer et descendre la gaine.

- c) La hauteur de la structure, la pente du toit et d'autres facteurs influenceront comment la gaine sera descendue dans la cheminée. Ne pas installer une gaine plus longue que la main-d'oeuvre disponible peut supporter.
- d) Descendre la gaine à partir du dessus de la cheminée, en la gardant centrée le plus loin possible des côtés. Ceci protégera la gaine et l'isolation de celle-ci. **NE PAS FORCER LA GAINE DANS LA CHEMINÉE.**
- e) Lorsque le bas de la gaine ou la terminaison du bas sont à l'endroit désiré, la gaine peut être coupée, à au moins 3" (76 mm) au-dessus de la couronne de la cheminée. Si la section du dessus de la gaine est coulissante, elle peut être glissée pour obtenir le 3" (76 mm) au-dessus de la couronne de la cheminée sans avoir à la couper. (Il est recommandé de fixer et de supporter la terminaison du bas à l'intérieur de la cheminée; ceci est nécessaire spécialement dans le cas où la gaine est très longue et excède 35 pieds (10.6 m). Ceci peut être fait en utilisant un angle de fer.)

Compléter la terminaison supérieure

- f) Lorsque le té ou une autre terminaison installée dans le bas de la gaine est maintenu en place, calfeutrer généreusement avec du silicone autour de la couronne de la cheminée ou en haut du conduit en tuile d'argile, s'il dépasse au-dessus de la couronne. Installer le solin par-dessus la gaine et l'appuyer fermement dans le silicone. (Le solin peut être taillé, si nécessaire, et il peut aussi être vissé dans la couronne, si désiré).
- g) Installer la bride de support en vissant partiellement les deux (ou trois) écrous. Glisser la bride de support sur la gaine et pousser vers le bas jusqu'à ce que le support touche au solin. Visser les boulons de la bride de support pour maintenir le support sur la gaine.

Note: Ne pas visser ou cimenter la gaine rigide directement à la cheminée ou à la couronne. La bride de support permettra l'expansion verticale de la gaine durant le processus de chauffage.

- h) Glisser le collet de solin sur la gaine et visser la vis du collier.
- i) Installer le chapeau en le glissant dans la gaine. Fixer le chapeau à la gaine avec 3 vis en acier inoxydable. L'installation supérieure est maintenant complétée.

TERMINAISON SUPÉRIEURE DE CHEMINÉE - ALTERNATIVES

La terminaison de cheminée standard pour le système de gaine **Forever Rigid™** est un solin, une bride de support, un collet de solin et un chapeau. Cependant, une terminaison supérieure alternative peut être requise ou désirable. Deux autres terminaisons de cheminée suivantes sont approuvées:

1) L'utilisation d'un chapeau de cheminée standard : Si le conduit en tuile existant dépasse d'au moins 1" (25 mm) au-dessus de la couronne, tailler le solin aux dimensions de la tuile. Calfeutrer le solin avec la tuile et vissez la bride de support sur la gaine. Installer par la suite un chapeau carré ou rectangle, vissé sur la tuile ou un autre type de chapeau, attaché à la couronne. (La gaine ne doit pas dépasser excessivement dans le chapeau pour éviter la restriction d'air). Si la tuile ne dépasse pas la couronne, l'utilisation d'une extension de tuile pourrait être nécessaire pour visser le chapeau à la cheminée. Si le chapeau de cheminée est rond, l'utilisation d'un collet de solin peut être nécessaire pour empêcher l'infiltration des précipitations entre la gaine et le solin.

2) Chapeau de cheminée recouvert d'ardoise : Dans de nombreuses communautés résidentielles, il est souhaitable d'installer un chapeau recouvert d'ardoise. Toutefois, une protection suffisante contre les précipitations et les débris doit être assurée. Pour ce faire, procédez de la manière suivante : (1) Déterminer la distance entre le haut de la gaine et le bas du chapeau recouvert d'ardoise; (2) Diviser cette distance par 2,5; (3) Ce nombre donne la taille minimale de la saillie du chapeau par rapport au bord de la gaine. [Exemple : le chapeau se trouve à 12" (305 mm) au-dessus du bord supérieur de la gaine. Divisez 12" (305 mm) par 2,5, ce qui équivaut à 4,8" (122 mm). Le couvercle doit dépasser d'au moins 4 ¾" (121 mm) dans toutes les directions la sortie de la gaine.] Cela donne un angle minimum de 22,5° du rebord de la gaine au rebord du chapeau.

Compléter la terminaison inférieure

Extrémité inférieure du té

- j) Localiser l'endroit où le tuyau de raccordement passera à travers la cheminée vers le corps du té. L'ouverture doit être suffisamment grande pour le diamètre du tuyau de raccordement plus 2" (51 mm).
- k) Si la gaine est isolée - découper le filet rétractable et l'isolant à l'endroit où la partie amovible (section horizontale) se fixe au corps du té. Ne retirer que l'isolant nécessaire pour relier la partie amovible.
- l) Fixer la partie amovible au corps du té à l'aide de la bande métallique placée autour du corps du té ou à l'aide des vis à l'intérieur du té. Cette partie doit être correctement fixée en serrant la bande métallique ou les vis. Remarque : certains tés ont une section horizontale fixe.
- m) Si la gaine est isolée - envelopper la section horizontale (ou tout prolongement de tuyau utilisé pour prolonger le tuyau au-delà l'extérieur de la cheminée) d'une laine isolante de ½" (13 mm). La laine isolante doit chevaucher d'au moins 1" (25 mm) sur l'extérieur de la cheminée.

- n) Le joint de la laine isolante doit chevaucher l'isolation du corps du té d'au moins 1" (25 mm). Ce joint (de l'enveloppe au té) doit être recouvert d'un ruban adhésif en aluminium. L'isolation de cette section horizontale peut être maintenue en place par du fil métallique, mais ce n'est pas obligatoire.
- o) Remplir le trou autour de la section horizontale du té avec de la brique et du mortier.
- p) Compléter le raccordement avec l'appareil de chauffage en respectant toutes les normes applicables.

Connection directe, Encastrable dans une cheminée en maçonnerie ou autres terminaisons

- a) La gaine peut être raccordée directement à la sortie d'évacuation d'un appareil de chauffage en suivant les instructions d'installation du fabricant.
- b) Pour un foyer ou un encastrable, il est possible d'utiliser une gaine ou un composant homologué,
- c) Pour un encastrable, l'utilisation d'une gaine ou des composants en acier inoxydable, d'une connection directe ou toute autre méthode approuvée par les autorités compétentes pour passer de la sortie d'évacuation d'un appareil de chauffage jusque dans l'âtre/register de la cheminée de maçonnerie est permise.

*Remarque : Comme pour tout système d'évacuation, la performance et la sécurité du système de gaine **Forever Rigid™** dépendent de l'utilisation des pièces et des matériaux spécifiés dans les présentes instructions. Toute substitution par des pièces non autorisées risque de provoquer un incendie et d'entraîner le dysfonctionnement de l'appareil, des dommages matériels, des blessures ou la mort. Toutes les installations doivent être conformes aux codes locaux du bâtiment, au code NFPA 211 ou au Code national du bâtiment du Canada, et aux instructions du fabricant.*

ENTRETIEN

Le système de gaine doit être installé et entretenu par un installateur de cheminée qualifié (WETT, CSIA, NFI, APC) ou un professionnel de la ventilation. Les critères d'inspection et d'entretien doivent être conformes aux normes du bâtiment locales ou nationales, selon la norme qui a compétence en la matière. Il est recommandé d'utiliser un formulaire d'inspection et de prendre des notes que vous pourrez examiner avec le propriétaire.

Avertissement concernant les appareils à combustibles solides

« Formation de créosote et de suie : lorsque le bois brûle lentement, il produit du goudron et d'autres gaz organiques qui se combinent avec l'humidité qui émane du bois pour former la créosote. Les vapeurs de créosote peuvent se condenser à l'intérieur de la gaine de cheminée lors de feux à combustion lente. C'est ainsi que la créosote s'accumule sur les parois de la gaine. Et quand elle prend feu, la créosote produit un feu extrêmement chaud.

Le système de gaine de cheminée doit être inspecté au minimum une fois tous les deux mois durant la saison de chauffage pour déterminer s'il y a une accumulation de créosote ou de suie. Lorsque c'est le cas, il faut enlever cette accumulation pour réduire le risque de feu. »

Si une couche importante de créosote s'est accumulée (1/8" (3 mm) ou plus), elle doit être enlevée immédiatement pour éliminer les risques de feu de cheminée.

Procédure d'entretien

Selon le Code National de Prévention des Incendies, toutes les cheminées, peu importe le type de combustibles ou de son utilisation devrait être inspectée au moins:

- Chaque 12 mois;
- Après un feu de cheminée;
- Après l'ajout d'un nouvel appareil.

Il est important de vérifier le système de gaine de la cheminée tous les ans et de le nettoyer aussi souvent que nécessaire. Cette procédure permettra d'assurer la sécurité du propriétaire et elle est nécessaire pour répondre aux exigences de garantie du système de gaine **Forever Rigid™**. Comme il est indiqué ci-dessus, dans le cas d'un appareil de chauffage à combustible solide, un entretien plus fréquent peut être nécessaire en fonction de l'utilisation. L'ensemble du système doit être inspecté et nettoyé, du raccord au poêle jusqu'à l'extrémité supérieure de la gaine.

Pour nettoyer le système de gaine de la cheminée, procédez de la manière suivante :

1. Retirez le chapeau.
2. Choisissez la brosse de ramonage en nylon, plastique ou en poils naturels, de la taille appropriée pour nettoyer la gaine. Assurez-vous de faire passer la tête de brosse dans toute la longueur de la gaine, y compris les raccords, les extrémités et les tés.
3. Dans certains cas, le nettoyage pourrait nécessiter le retrait de l'appareil et le démontage du raccord afin d'inspecter minutieusement et de nettoyer les pièces qu'il est impossible d'atteindre autrement.
4. Inspectez et nettoyez le chapeau de cheminée. Des pare-étincelles et d'autres grilles peuvent être nécessaires ou obligatoires dans certaines régions, mais peuvent être obstrués par la créosote ou par l'humidité qui gèle dans des régions où la température ambiante est basse.
5. Réinstallez le chapeau de cheminée.
6. Avant d'utiliser le poêle pour faire un premier feu, consultez les instructions d'utilisation de l'appareil.

Information complémentaire

1. Le système de gaine **Forever Rigid™** est conçu pour être utilisé avec des appareils à combustibles solides (granules, bois). L'utilisation de combustibles expérimentaux est interdite et annule la garantie.
2. Seulement les composants homologués pour une utilisation avec le système de gaine **Forever Rigid™** doivent être utilisés.
3. Pour les combustibles solides, la gaine de cheminée ne peut être d'un diamètre inférieur à celui spécifié dans les instructions du fabricant de l'appareil de chauffage.

FOREVER RIGID - GARANTIE À VIE LIMITÉE

La garantie du fabricant ne s'applique qu'à l'acheteur original et n'est pas transférable. Sous réserve des limites et exclusions mentionnées, le fabricant garantit que ses produits sont exempts de défauts du matériel et de fabrication. Cette garantie assure seulement le remplacement des composants du système de gaine qui s'avérerait défectueux sur une installation résidentielle. La présente garantie sera nulle et sans effet si le système de gaine est utilisé à une fin autre que celle à laquelle il est destiné. Cette garantie a préséance sur toute autre garantie de quelque nature que ce soit.

Conditions de garantie

La garantie du système de gaine et de ses composants est soumise aux conditions suivantes :

1. Les produits achetés à l'état neuf avec preuve d'achat seulement;
2. Les produits doivent avoir été achetés chez un détaillant autorisé de Cheminées Olympia du Canada;
3. Installé conformément aux instructions d'installation du fabricant et les codes du bâtiment locaux et nationaux;
4. Utilisation normale avec un grade d'acier inoxydable approprié pour un appareil de chauffage homologué par un laboratoire accrédité (bois, granules). Consulter les instructions d'installation ci-dessus pour plus de détails;
5. La gaine est conçue pour fonctionner à une température continue maximale de 538 °C (1000 °F) ou moins;
6. Le système de gaine doit être nettoyé et inspecté sur une base annuelle par un professionnel selon un intervalle maximum de 12 mois, débutant à la date d'installation et tout au long de la période de garantie. Les reçus confirmant qu'une maintenance a été effectuée doivent être conservés;
7. Les produits couverts par cette garantie doivent avoir été fabriqués après la date indiquée en page couverture de ce document;
8. La gaine doit avoir un chapeau;
9. Ne couvre pas les composants ou pièces d'un autre fabricant

Application de la garantie en cas de remplacement

	PIÈCES	M/O
1 à 10 ans ^{1 3}	100% (100% du prix d'achat effectif au moment du remplacement)	200\$ ²
11 à 15 ans ¹	75% (rabais de 75% sur le prix d'achat effectif au moment du remplacement)	N/A
Années 16+ ¹	50% (rabais de 50% sur le prix d'achat effectif au moment du remplacement)	N/A

¹ À compter de la date d'achat.

² Montant maximum alloué sur une preuve de l'installation originale et remplacement fait par un professionnel. Assujetti à l'approbation de réclamation par le fabricant.

³ Sauf sur le chapeau de gaine – Remplacement de la pièce à 100% pour cinq ans à compter de la date d'achat.

Le fabricant peut, à sa discrétion, se décharger de toutes ses obligations en ce qui concerne la présente garantie en remboursant au consommateur le prix de détail de la facture originale pour toute pièce défectueuse sous garantie ou en fournissant gratuitement au détaillant toute pièce défectueuse sous garantie.

Exclusions de garantie

Cette garantie ne couvre pas:

1. Les frais de main-d'œuvre (sauf indication contraire) et frais d'installation;
2. Les produits qui ont été modifiés, altérés ou réparés depuis leur expédition de l'usine;
3. Tous produits déplacés de leur emplacement original;
4. Toutes pièces qui ne sont pas en acier inoxydable et qui sont installées ou raccordées au système d'événement;
5. Les dommages (aux produits, appareils ou structure) résultant d'un usage abusif, d'une mauvaise installation, d'un manque d'entretien, d'une mauvaise inspection ou toute autre négligence d'utilisation;
6. Cette garantie ne couvre pas les dommages accidentels dus à la fumée, au feu, inondation, vents violents, catastrophes naturelles, ou tout autres éventualité hors de notre contrôle;
7. L'utilisation de brosses à ramoner inadéquates, nettoyeurs chimiques de cheminées ou produits chimiques inadéquats annule la présente garantie;
8. Ne couvre pas l'utilisation de carburants solides autres que le bois et la granulés;
9. Les dommages résultant de la combustion avec bois flotté, bois traité ou bois avec contenu en sel ou tout autre matériau prohibé annule la présente garantie.

Réclamation

Si des pièces sont défectueuses, communiquez immédiatement avec votre détaillant de Cheminées Olympia du Canada. Avant d'appeler, ayez en main les renseignements suivants pour le traitement de votre réclamation sous garantie :

- Votre nom, adresse et numéro de téléphone;
- La facture et le nom du détaillant;
- Le modèle des composants d'événements tel qu'indiqué sur la plaque signalétique des composants ou feuillet d'instruction;
- La nature du défaut et tout renseignement important.

Avant d'expédier une pièce défectueuse au fabricant, vous devez obtenir un numéro d'autorisation de retour. Des preuves d'entretien, photos et autres pièces justificatives peuvent être requises. **Toute marchandise expédiée au fabricant sans autorisation sera automatiquement refusée et retournée à l'expéditeur.**

Ce manuel peut être téléchargé gratuitement à partir du site web du fabricant. Il s'agit d'un document dont les droits d'auteur sont protégés. La revente de ce manuel est formellement interdite. Le fabricant se réserve le droit de modifier ce manuel de temps à autre et ne peut être tenu responsable de tous problèmes, blessures ou dommages subis suite à l'utilisation d'information contenue dans tout manuel obtenu de sources non autorisées.



Cheminée Olympia du Canada inc.
250 rue de Copenhague
St-Augustin-de-Desmaures
Québec, Canada G3A 2H3
(418) 870-1305
Info@occanada.com